

Un deuxième Programme national de réconciliation avec les orphelins et orphelines de Duplessis

Très actif dans l'application du premier Programme national de réconciliation avec les orphelins et orphelines de Duplessis, le Curateur public accueille avec satisfaction le deuxième programme du même nom. En effet, tout aussi important que le premier, ce nouveau programme permettra à des personnes qu'il représente d'être admissibles à l'aide financière qui y est associée. Ainsi, ce second programme s'adresse aux personnes qui, étant jeunes, ont fréquenté une ou plusieurs des neuf institutions non psychiatriques suivantes entre le 1^{er} janvier 1935 et le 31 décembre 1964 :

- l'Orphelinat Notre-Dame-de-la-Merci d'Huberdeau;
- l'Institut Saint-Jean-Baptiste du Lac-Sergent;
- l'Orphelinat Saint-Joseph de Chambly;
- l'Hospice du Sacré-Cœur de Sherbrooke;
- l'Orphelinat agricole Saint-Joseph de Waterville;
- le Centre Notre-Dame de la santé (Institut Val-du-Lac) de Rock Forest;
- l'Institut Monseigneur-Guay de Lauzon;
- le Mont Saint-Aubert d'Orsainville;
- l'Institut Doréa de Franklin Centre.

Le Curateur public sollicite la collaboration de la direction et du personnel des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, et leur demande de lui faire part de tout renseignement pouvant l'aider dans sa démarche. Le but de cette opération est d'identifier le maximum de personnes susceptibles d'être admissibles à ce programme, pour ainsi remplir les demandes d'aide financière dont elles pourraient bénéficier.

Les renseignements suivants sont nécessaires pour remplir une demande en ce sens, soit le nom de la personne sous régime de protection public, sa date de naissance et le nom de l'institution où elle a été admise entre 1935 et 1964. Ces renseignements doivent être communiqués au Curateur public au numéro sans frais 1 800 363-9020. Le Curateur public considère que la collaboration avec le réseau de la santé et des services sociaux est indispensable à l'atteinte des objectifs du deuxième Programme national de réconciliation avec les orphelins et orphelines de Duplessis.

Vous avez des questions?

Pour connaître les coordonnées de nos bureaux, cliquez **ICI**.

Cette communication est publiée par la :

Direction des communications
Le Curateur public du Québec
600, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 4W9

Téléphone : 514 873-4074
Sans frais : 1 800 363-9020
Télécopieur : 514 873-9743
Site Web : www.curateur.gouv.qc.ca
Courriel : information@curateur.gouv.qc.ca

Le texte de cette communication peut être reproduit avec mention de sa source; il est également hébergé sur le site Web du Curateur public.
Les textes de loi ont préséance sur cette communication.